

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI - 990744 - EUR 62/25/99

Action complémentaire sur l'AU 161/99 (EUR 62/13/99 du 12 juillet 1999)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

Craintes pour la Sécurité / Préoccupations pour la Santé / Détention au Secret / Personne qui pourrait être un Prisonnier d'Opinion

Nouveau sujet de préoccupation : PRISONNIER D'OPINION

OUZBÉKISTAN

Ismaïl Adylov, défenseur des droits humains

Londres, le 30 septembre 1999

Ismaïl Adylov, quarante-neuf ans, est membre d'une formation non reconnue par les autorités, l'Organisation indépendante de défense des droits humains d'Ouzbékistan (NOPCHU), ainsi que du mouvement d'opposition démocratique *Birlık* (L'Unité). Le 29 septembre 1999, il a été condamné à une peine d'emprisonnement de six ans. Amnesty International estime qu'il s'agit d'un prisonnier d'opinion, incarcéré en raison de son action en faveur des droits humains et de son soutien à l'opposition politique démocratique. L'Organisation demeure en outre préoccupée par l'état de santé d'Ismaïl Adylov, qui souffre d'une maladie rénale chronique qui le prédispose fortement à des infections.

Ismaïl Adylov a été reconnu coupable de tentative de renversement de l'ordre constitutionnel, de sabotage, de détention de documents constituant une menace pour l'ordre et la sécurité publique (aux termes des articles 159, 161 et 244-1 du Code pénal ouzbek). Ismaïl Adylov a été incriminé sur la base de documents dont il soutient qu'ils ont été placés chez lui au cours d'une perquisition. (Amnesty International recueille souvent des informations selon lesquelles la police ouzbèke introduit chez des personnes des pièces tendant à prouver leur culpabilité).

Dans ce cas, les documents consisteraient en un plan de la prison de Tachkent et des tracts attribués à l'organisation islamique illégale *Hizb ut Tahrir*. De nombreux membres avérés ou présumés de cette organisation ont été condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement à l'issue de procès apparemment iniques. En juin dernier, alors qu'il assistait au procès de membres de *Hizb ut Tahrir* pour le compte de la NOPCHU, Ismaïl Adylov aurait été menacé par le président du tribunal d'être lui-même poursuivi pour appartenance à cette organisation islamique.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le gouvernement a pris prétexte de la série d'attentats à l'explosif ayant eu lieu en février 1999 dans la capitale, Tachkent, ainsi que d'autres violences, pour lancer une campagne de répression contre les individus et les groupes qui représentent à ses yeux une menace pour sa stabilité et son autorité. Les autorités ont attribué la responsabilité de ces attentats à des groupes islamiques violents, formés à l'étranger et opérant de concert avec l'opposition démocratique laïque en exil. Des centaines de personnes soupçonnées de conspiration ont été appréhendées, notamment des membres avérés ou présumés de congrégations islamiques indépendantes et de partis ou mouvements d'opposition interdits, ainsi que leurs proches. De lourdes peines, y compris des condamnations à mort, ont été prononcées au terme de procès qui se sont déroulés dans des conditions on ne peut plus préoccupantes. Les militants de la NOPCHU se sont chargés de rendre compte des arrestations et de surveiller le déroulement des procès.

En juillet, Makhbouba Kasimova, militante de la NOPCHU, a été condamnée à une peine d'emprisonnement de cinq ans pour « dissimulation d'infraction » et « détournement de fonds » à l'issue d'un procès contraire aux règles d'équité les plus élémentaires. Amnesty International la considère comme une prisonnière d'opinion (voir le document public EUR 62/22/99). Un autre membre de la NOPCHU, Akhmadkhon Tourakhanov, qui souffrait de diabète, est mort en détention en juin dernier, apparemment par manque de soins (voir l'Extra 34/99, EUR 62/04/99 du 8 mars 1999 et sa mise à jour). Amnesty International envisageait de l'adopter comme prisonnier d'opinion. L'ancien prisonnier d'opinion Mikhaïl Ardzinov n'a toujours pas recouvré son passeport, son ordinateur et ses archives relatives aux droits humains, qui ont été saisis par les autorités en juin. En outre, il n'a reçu aucune réparation pour les graves blessures qui lui ont été infligées au moment de la fouille de son appartement (voir l'AU 149/99, EUR 62/12/99 du 28 juin 1999).

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / courrier électronique / aérogramme / fax / lettre par avion (en russe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez la libération immédiate et inconditionnelle du prisonnier d'opinion Ismaïl Adylov, condamné à une peine de détention de six ans le 29 septembre 1999 ;
- dites-vous inquiet pour la santé de cet homme, et demandez aux autorités de veiller à ce qu'il reçoive tous les soins requis par la maladie rénale chronique dont il souffre.

APPELS À :

NB : Il peut s'avérer difficile d'obtenir les lignes de fax.

Président de l'Ouzbékistan, Islam Abdouganievitch Karimov :

700000 g. Tashkent
pr. Uzbekistansky
Rezidentsiya Prezidenta
Prezidentu Karimovu I.A.
Ouzbékistan

Télégrammes : Prezidentu Karimovu, 700000 Tashkent, Ouzbékistan

Fax : 998 71 139 5315

Courriers électroniques : uzinfo@uzinfo.gov.uz

Formule d'appel : *Dear President Karimov,* / Monsieur le Président de la République,

Commissaire aux droits humains auprès de l'Oliy Majlis (Parlement), Mme Saïora Rachidova :

700008 g. Tashkent
pl. Mustakillik, 2
Oliy Majlis Respubliki Uzbekistan
Upolnomochenyoy po pravam cheloveka pri Oliy Majlis
Rashidovoy S.
Ouzbékistan

Télégrammes : Upolnomochenyoy po pravam cheloveka, 700008 Tashkent, Ouzbékistan

Fax : 998 71 139 8555

Courriers électroniques : mtillabojev@oliymajlis.gov.uz

Formule d'appel : *Dear Ms Rashidova* / Madame la Commissaire,

Procureur général de la République d'Ouzbékistan, Bouritoch Moustafœïev :

700000 g. Tashkent
ul. Gogolya, 66, Prokuratura Respubliki Uzbekistan
Generalnomu prokuroru Mustafoyevu B.
Mustavoyev
Ouzbékistan

Télégrammes : Generalnomu prokuroru, 700000 Tashkent, Ouzbékistan

Formule d'appel : *Dear Procurator General,* / Monsieur le Procureur général,

COPIES À :

Ministre des Affaires intérieures de la République d'Ouzbékistan, Zakirjan Almatovitch Almatov :

700029 g. Tashkent
ul. Novruz, 1
Ministerstvo vnutrennikh del
Ministru vnutrennikh del Almatovu Z. A.
Ouzbékistan

Télégrammes : Ministru vnutrennikh del, 700029 Tashkent, Ouzbékistan

Fax : 998 71 133 89 34

Formule d'appel : *Dear Minister,* / Monsieur le Ministre,

Président de la Cour suprême, Oubaïdoulla Mingbaïev :

700183 g. Tashkent, ul. Abdulla Kodiri, 1, Verkhovny Sud
Respubliki Uzbekistan, Predsedatelyu Mingbayevu U.
Ouzbékistan

Télégrammes : Predsedatelyu Verkhovnogo Suda, 700183 Tashkent, Ouzbékistan

Fax : 998 71 141 00 28

Formule d'appel : *Dear Chairman,* / Monsieur le Président,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques d'Ouzbékistan dans votre pays

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 11 NOVEMBRE 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION, S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -